



**Direction générale de l'Aviation civile**

*Direction de la sécurité de l'aviation civile*

*Direction Aéroports et Navigation Aérienne*

*Pôle Aptitudes des Personnels de la Navigation Aérienne*

**Nos réf. : 25-340 /DSAC/ANA/PNA**

**Vos réf. :**

**Affaire suivie par :** Fabrice ETARD

Fabrice.etard@aviation-civile.gouv.fr

**Tél. :** 01 58 09 48 22 – **Mob. :** 06 79 57 85 37

Paris, le **20 NOV. 2025**

**Le directeur technique Aéroports et  
Navigation Aérienne**

à

**Madame la directrice de la sécurité de la DSNA**

**OBJET :** Programmes d'audits de la DSNA par le pôle DSAC/ANA/PNA pour l'année 2026 en application des règlements (UE) 2015/340 et 2017/373 PART PERS.

J'ai l'honneur de vous transmettre les programmes d'audits 2026 du pôle PNA de la DSAC/ANA.

Concernant la surveillance de la conformité au règlement (UE) 2015/340, les unités suivantes seront auditées selon le calendrier ci-dessous :

<b>Semaine / mois</b>	<b>Organisme de Formation</b>	<b>Unités</b>	<b>Thématiques</b>
S8	DSNA	Saint-Denis et Mayotte	Tous thèmes ATCO
S10	DSNA	GCD	Tous thèmes licences ATCO
S13	DSNA	Lognes et Issy les Moulineaux	Tous thèmes ATCO
S22	DSNA	PYRE et Biarritz	Tous thèmes ATCO
S36	DSNA	Toulouse et Limoges	Tous thèmes ATCO
S40	DSNA	CRNA-EST	Tous thèmes ATCO
S47	DSNA	Martinique et Guyane	Tous thèmes ATCO
S51	DSNA	Avignon et Aix les Milles	Tous thèmes ATCO

Pour ce qui est de la surveillance de la conformité au règlement (UE) 2017/373, Annexe XIII Partie PERS, les services techniques des entités suivantes seront audités selon le calendrier ci-dessous :

Semaine / mois	Organisme de Formation	Unités	Thématiques
S8	DSNA	Saint-Denis et Mayotte	Tous thèmes ATSEP
S22	DSNA	PYRE et Biarritz	Tous thèmes ATSEP
S40	DSNA	CRNA-EST	Tous thèmes ATSEP
S47	DSNA	Martinique et Guyane	Tous thèmes ATSEP

Ces programmes ont été établis en concertation avec vos services. Ils correspondent à l'application des exigences des règlements (UE) 2015/340 et (UE) 2017/373 et tiennent compte des résultats de la surveillance basée sur les risques (RBO). Ils peuvent être modifiés en cas de besoin.

La direction de la sécurité de l'aviation civile, pôle des aptitudes des Personnels de la Navigation Aérienne (DSAC/ANA/PNA), reste votre interlocuteur sur ce dossier.

Le directeur  
aéroports et navigation aérienne  
Jean-Claude GOUHOT